Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Succession et CAF

Par SCLP

Bonjour,
Etant au RSA à 64 ans, j'ai hérité d'un appartement en 2017 que je n'ai pas réussi à vendre m^me en dessous du prix du marché. Je l'ai donc remis à neuf pour le louer à deux étudiante en 2019. La CAF me réclame le remboursement de la totalité des loyers perçus et ne me verse plus de RSA d'une part, et me demande l'acte notarié de succession. En ont-ils le droit ? pourquoi faire ? peuvent-il se saisir de l'appartement ? Merci de vos réponses.